Direction
Départementale Des
Territoires et De La Mer
Unité Cultures et Pêche

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CAHIER

ENQUETE PUBLIQUE n° EP_MN_fev_2021

du 10/02/2021 au 12/03/2021

Article R.923-25 du Code rural et de la pêche maritime

☐ la Mairie de :

☐ le Service délocalisé de :

Les demandes d'autorisations de cultures marines ayant fait l'objet d'une annonce et d'une enquête publique par affiche apposée du 10/02/2021 au 12/03/2021 dans :

- Les mairies de BOURCEFRANC-LE-CHAPUS, DOLUS-D'OLERON, HIERS-BROUAGE, LA TREMBLADE, LE CHATEAU-D'OLERON, LE GRAND-VILLAGE-PLAGE, MOEZE, MORNAC-SUR-SEUDRE, PORT-DES-BARQUES, SAINT-FROULT, SAINT-GEORGES-D'OLERON, SAINT-JUST-LUZAC, SAINT-NAZAIRE-SUR-CHARENTE, SAINT-PIERRE-D'OLERON, SAINT-TROJAN-LES-BAINS

- Les locaux de la Direction départementale des territoires et de la mer de

☐ N'ont pas fait l'objet d'observations

☐ Ont fait l'objet des observations ci-jointes

Fait à , le

3 avenue du Maréchal Foch DDTM de la Charente Maritime 17320 MARENNES
téléphone : 05.46.85.14.33 / télécopie : 05.46.85.14.40 / mél : ddtm-dmldd-mn-cmp@charente-maritime.gouv.fr